

PRO-SET® HTP-286 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Date d'émission: 03/23/2018 Date de révision: 05/15/2018 Version: HTP-286-2018b

SECTION 1: Identification

Identification

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : PRO-SET® HTP-286 Hardener
Code du produit : HTP-286, HTP-286-1, HTP-286-2, HTP286-3, HTP-286-4, HTP-286-5

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Agent de durcissement pour résine époxyde.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Gougeon Brothers, Inc
100 Patterson Ave.
Bay City, MI 48706 - U.S.A.
T 888-377-6738 or 989-684-7286
www.prosetepoxy.com

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC 1 (800) 424-9300
CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

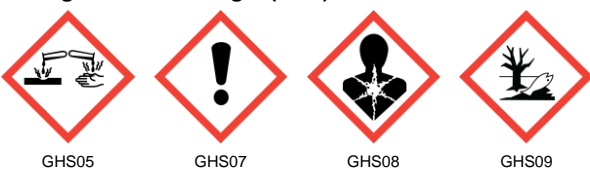
SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Acute Tox. 4 (Voie orale)
Acute Tox. 4 (Voie cutanée)
Acute Tox. 4 (Inhalation)
Skin Corr. 1B
Eye Dam. 1
Skin Sens. 1
Carc. 2
STOT RE 2
Aquatic Acute 2
Aquatic Chronic 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger (GHS)



Mention d'avertissement (GHS)

Danger

Mentions de danger (GHS)

Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de provoquer le cancer. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral). Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence (GHS)

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE

PRO-SET® HTP-286 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

ANTIPOISON/médecin. Recueillir le produit répandu. Garder sous clef. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

Toxicité aiguë inconnue

60% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Vapeurs))

SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

Substances

Non applicable

Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%
4,4'-Méthylènebis(cyclohexylamine)	(n° CAS) 1761-71-3	15 - 40
Isophoronédiamine	(n° CAS) 2855-13-2	10 - 30
Diéthylènetriamine-bisphénol A-épichlorhydrine polymère	(n° CAS) 31326-29-1	10 - 30
Propylidynetriméthanol polyoxypropylène triamine	(n° CAS) 39423-51-3	10 - 30
Diéthylènetriamine	(n° CAS) 111-40-0	5 - 10
2-Éthyl-4-méthylimidazole	(n° CAS) 931-36-2	1 - 5
4-Méthylimidazole	(n° CAS) 822-36-6	0.1 - 1.0

L'identité chimique exacte et/ou le pourcentage exact (concentration) de chaque ingrédient peuvent être considérés comme des renseignements commerciaux confidentiels (RCC). Tout ingrédient non divulgué dans cette section peut avoir été jugé non dangereux pour la santé ou l'environnement, ou il peut être présent à un niveau inférieur à son seuil de divulgation. Se reporter à la section 15 pour de plus amples renseignements sur cette demande de RCC.

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation** : EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau** : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire** : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Premiers soins après ingestion** : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation** : Nocif par inhalation. Provoque des brûlures des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau** : Provoque des brûlures de la peau graves. Les symptômes peuvent inclure rougeur, douleur, cloques. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Symptômes/effets après contact oculaire** : Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
- Symptômes/effets après ingestion** : Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

PRO-SET® HTP-286 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Amines. Ammoniac. Acide nitrique. Nitrosamines. Des fumées irritantes. Un risque de combustion spontanée peut se produire dans certaines conditions lorsque ce produit est combiné à la sciure, aux copeaux de bois ou autres matériaux celluloseux. La chaleur est générée en raison de l'air qui oxyde l'amine. La sciure peut s'enflammer si la chaleur n'est pas dissipée rapidement.

Réactivité : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. N'utilisez pas de sciure ou toute autre matière combustible pour éponger une matière déversée.

Procédés de nettoyage : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Ventiler la zone.

Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

SECTION 7: Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : NE PAS vaporiser ou chauffer ce produit. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Assurer une ventilation appropriée. Lorsque mélangé à la résine époxyde, ce produit peut causer une réaction exothermique qui, en grandes quantités, est capable de générer une chaleur suffisante pour endommager ou enflammer les matériaux se trouvant à proximité et émettre des fumées et des vapeurs qui varient grandement en composition et en toxicité.

Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains après toute manipulation.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder sous clef.

Température de stockage : 40 - 90 °F / 4 - 32 °C

PRO-SET® HTP-286 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

4,4'-Méthylènebis(cyclohexylamine) (1761-71-3)		
Non applicable		
Isophoronédiamine (2855-13-2)		
Non applicable		
Diéthylènetriamine-bisphénol A-épichlorhydrine polymère (31326-29-1)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	Voir la diéthylènetriamine
Propylidynetriméthanol polyoxypropylène triamine (39423-51-3)		
Non applicable		
Diéthylènetriamine (111-40-0)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	1 ppm (peau)
2-Éthyl-4-méthylimidazole (931-36-2)		
Non applicable		
4-Méthylimidazole (822-36-6)		
Non applicable		

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques.
Protection oculaire	: Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations	: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Aucune donnée disponible
Couleur	: Légère ambré
Odeur	: Ammoniacale
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 11,8
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: > 400 °F / 204 °C [Estimation basée sur des produits similaires]
Point d'éclair	: > 200 °F / 93 °C [Estimation basée sur des produits similaires]
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: < 1 mm Hg @ 20 °C [Évaluation basée sur la liste des composants.]
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 0,98
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible

PRO-SET® HTP-286 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 183 mm ² /s @ 22 °C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Autres informations	
Teneur en COV	: 1,84 g/l [Mélange de résine époxy et d'agent de durcissement (ASTM 2369-07)]
Densité apparente	: 8,14 lb/gal / 0.98 kg/L

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Une masse de plus de deux kilogrammes (une livre) du produit combiné à la résine époxyde entraînera une polymérisation irréversible accompagnée d'une importante accumulation de chaleur et de pression.
Conditions à éviter	: Chaleur. Matières incompatibles.
Matières incompatibles	: Acides. Matières oxydantes. Composés halogénés. Agents de nitrosation. Hypochlorite de sodium.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Amines. Ammoniac. Acide nitrique. Nitrosamines.

SECTION 11: Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

4,4'-Méthylènebis(cyclohexylamine) (1761-71-3)	
DL50 orale rat	380 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 1000 mg/kg

Isophoronédiamine (2855-13-2)	
DL50 orale rat	1030 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat	> 5,01 mg/l/4h brouillards

Diéthylènetriamine-bisphénol A-épichlorhydrine polymère (31326-29-1)	
DL50 orale rat	Reportez-vous aux données du diéthylènetriamine; ATPE (500 mg/kg)
DL50 cutanée lapin	Reportez-vous aux données du diéthylènetriamine; ATPE (1100 mg/kg)
CL50 inhalation rat	Aucune donnée disponible. Reportez-vous aux données du diéthylènetriamine.

Propylidynetriméthanol polyoxypropylène triamine (39423-51-3)	
DL50 orale rat	550 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 1000 mg/kg

Diéthylènetriamine (111-40-0)	
DL50 orale rat	1620 mg/kg
DL50 cutanée lapin	1090 mg/kg
CL50 inhalation rat	0,07 - 0,3 mg/l/4h aérosol/brouillard

2-Éthyl-4-méthylimidazole (931-36-2)	
DL50 orale rat	731 - 1000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 400 mg/kg

4-Méthylimidazole (822-36-6)	
DL50 orale rat	350 - 751 mg/kg
DL50 cutanée lapin	440 mg/kg

Toxicité Aiguë (voie orale) : Nocif en cas d'ingestion.

PRO-SET® HTP-286 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Nocif par contact cutané.
Toxicité aigüe (inhalation)	: Nocif par inhalation.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque des brûlures de la peau graves. pH: 11,8
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. pH: 11,8
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Susceptible de provoquer le cancer.

4-Méthylimidazole (822-36-6)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme
Figure sur la liste de l'OSHA en tant que substance carcinogène	Oui

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).
Danger par aspiration	: Non classé

PRO-SET® HTP-286 Hardener	
Viscosité, cinématique (valeur calculée)	183 mm ² /s @ 22 °C

Symptômes/effets après inhalation	: Nocif par inhalation. Provoque des brûlures des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque des brûlures de la peau graves. Les symptômes peuvent inclure rougeur, douleur, cloques. Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive. Peut provoquer des brûlures.
Symptômes/effets après ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
Autres informations	: Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12: Données écologiques

Toxicité

Écologie - général : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Isophoronédiamine (2855-13-2)	
CE50 Daphnie 1	14,6 - 21,5 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna [semi-static])

Diéthylènetriamine (111-40-0)	
CL50 poisson 1	248 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Poecilia reticulata [static])
CE50 Daphnie 1	16 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)
CL50 poissons 2	1014 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Poecilia reticulata [semi-static])

4-Méthylimidazole (822-36-6)	
CE50 Daphnie 1	180 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)

Ingrédient	CAS#	Renseignements sur les critères de classification de l'écotoxicité
4,4'-Méthylènebis(cyclohexylamine)	1761-71-3	Acute Aquatic Cat. 2; Chronic Aquatic Cat. 2
Isophoronédiamine	2855-13-2	Acute Aquatic Cat. 3; Chronic Aquatic Cat. 3
Diéthylènetriamine-bisphénol A-épichlorhydrine polymère	31326-29-1	Non classé
Propylidynetriméthanol polyoxypropylène triamine	39423-51-3	Acute Aquatic Cat. 2; Chronic Aquatic Cat. 2
Diéthylènetriamine	111-40-0	Non classé
2-Éthyl-4-méthylimidazole	931-36-2	Acute Aquatic Cat. 3; Chronic Aquatic Cat. 3
4-Méthylimidazole	822-36-6	Non classé

PRO-SET® HTP-286 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Persistance et dégradabilité

PRO-SET® HTP-286 Hardener	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

Potentiel de bioaccumulation

PRO-SET® HTP-286 Hardener	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

4,4'-Méthylènebis(cyclohexylamine) (1761-71-3)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	2,03

Isophoronédiamine (2855-13-2)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,79 (at 23 °C)

Diéthylènetriamine (111-40-0)	
BCF poissons 1	0,3 - 1,7
Coefficient de partage n-octanol/eau	-1,3

4-Méthylimidazole (822-36-6)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,35 (at 25 °C)

Mobilité dans le sol

PRO-SET® HTP-286 Hardener	
Écologie - sol	Pas d'informations complémentaires disponibles.

Autres effets néfastes

Autres informations : Aucun autre effet connu.

SECTION 13: Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT) et Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Conformément aux exigences de DOT/TMD

N° ONU (DOT/TMD) : UN2735
Désignation officielle pour le transport (DOT/TMD) : Polyamines liquides corrosives, n.s.a.
Désignation officielle pour le transport - Addition : Méthylènebiscyclohexanamine, 4,4'-
Classe (DOT/TMD) : 8 - Classe 8 - Matériel corrosif 49 CFR 173.136
Groupe d'emballage (DOT/TMD) : II

Transport maritime

Conformément aux exigences de IMDG

N° ONU (IMDG) : 2735
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A.
Désignation officielle pour le transport - Addition : Méthylènebiscyclohexanamine, 4,4'-
Classe (IMDG) : 8 - Matières corrosives
Groupe d'emballage (IMDG) : II
Numéro EmS : F-A, S-B
Polluant marin : Oui

Transport par air

Conformément aux exigences de IATA

N° UN (IATA) : 2735

PRO-SET® HTP-286 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Désignation exacte d'expédition/Description (IATA)	: Polyamines liquides corrosives, n.s.a.
Désignation officielle pour le transport - Addition	: Méthylènebiscyclohexanamine, 4,4'-
Classe (IATA)	: 8 - Corrosifs
Groupe d'emballage (IATA)	: II
Polluant marin	: Oui

SECTION 15: Informations sur la réglementation

Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent à l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de l'Environmental Protection Agency des États-Unis (ou en sont exclus).

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).


Diéthylènetriamine-bisphénol A-épichlorhydrine polymère (31326-29-1)	
Flag réglementaire EPA TSCA	XU - indique une substance qu'il n'est pas nécessaire de déclarer en vertu de la règle de déclaration des mises à jour des inventaires (Inventory Update Reporting Rule), c.-à.-d, la mise à jour partielle de la base de données de l'inventaire de la loi sur les substances toxiques (TSCA Inventory Data Base); Rapports de production et de site
Propylidynetriméthanol polyoxypropylène triamine (39423-51-3)	
Flag réglementaire EPA TSCA	XU - indique une substance qu'il n'est pas nécessaire de déclarer en vertu de la règle de déclaration des mises à jour des inventaires (Inventory Update Reporting Rule), c.-à.-d, la mise à jour partielle de la base de données de l'inventaire de la loi sur les substances toxiques (TSCA Inventory Data Base); Rapports de production et de site

Les secrets commerciaux relatifs au SIMDUT du Canada : Aucune donnée disponible

Réglementations internationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

Réglementations des Etats - É-U

 **ATTENTION** Ce produit peut vous exposer à 4-Méthylimidazole, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

4-Méthylimidazole (822-36-6)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérigènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Oui	Non	Non	Non	29 µg/jour

Isophoronédiamine (2855-13-2)
U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses

Diéthylènetriamine (111-40-0)
U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

SECTION 16: Autres informations

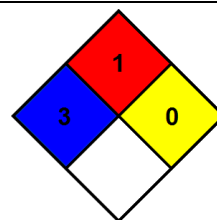
Date d'émission	: 03/23/2018
Date de révision	: 05/15/2018
Autres informations	: Aucun.

PRO-SET® HTP-286 Hardener

Fiche de données de sécurité

Selon la norme sur la communication de risques (Hazard Communication Standard, CRF29 1910.1200) HazCom 2012 et selon le Règlement sur les produits dangereux (RPD) du SIMDUT 2015

Danger pour la santé NFPA : 3
Danger d'incendie NFPA : 1
Réactivité NFPA : 0



Notation de danger

Santé : 3 Danger sérieux
Inflammabilité : 1 Danger léger
Physique : 0 Danger minime

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.